Communiqué de presse

**Les femmes reçoivent encore et toujours un salaire inférieur pour un travail équivalent - la répartition inégale de la ressource temps en est une des raisons.**

**A fonction égale, les femmes continuent de recevoir un salaire inférieur d'environ 12% pour une prestation équivalente. Les Business and Professional Women (BPW) organisent chaque année l'Equal Pay Day afin d'attirer l'attention de la société tout entière sur ce problème.**

Les enquêtes sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique révèlent encore et toujours de grandes différences salariales entre les femmes et les hommes, qui ne s'expliquent *pas* par des facteurs objectifs comme le statut professionnel, les années de service ou le niveau de formation. Célébré dans le monde entier, l'Equal Pay Day met à jour cette discrimination: plus l'inégalité salariale est grande dans un pays, plus l'Equal Pay Day a lieu tard dans l'année. Autrement dit, les femmes travaillent gratuitement jusqu'à ce jour-là. En Suisse, cette journée tombera **le 15 février** 2025. Selon l'enquête suisse sur la structure des salaires (2022), la différence de salaire actuelle (médiane) s’élève à 12 % dans le secteur privé.

**L'inégalité salariale et la ressource temps**

Ce sont toujours les femmes qui assument la majeure partie des tâches d'assistance aux enfants et aux personnes vulnérables et qui, par conséquent, travaillent majoritairement à temps partiel. Cela réduit leurs perspectives de revenus et de carrière.

**«Est-ce que tu as du temps?»** n'est donc pas qu’une question rhétorique. C’est au contraire une question essentielle, en particulier pour une femme active sur le plan professionnel, qui souhaite également fonder une famille avec des enfants, qui s'engage pour une cause sociale ou exerce une activité bénévole, qui prend soin de proches et qui doit également veiller à rester elle-même en bonne santé physique et mentale.

La ressource temps a elle aussi besoin d'une répartition équitable. La raréfaction de cette ressource dans la vie quotidienne tant professionnelle que familiale a des répercussions sur nos finances, sur nos opportunités de carrière et sur notre santé. Il apparaît une fois de plus - à l'instar de nombreux autres aspects - que ce n’est pas tant légalement que structurellement que les femmes sont lésées en Suisse et qu’elles demeurent prises dans des contraintes sociales, c'est-à-dire qu'elles sont soumises à une conception des rôles qui détermine la répartition des tâches, dans la sphère professionnelle comme dans la sphère familiale.

La ressource temps présente de nombreux liens avec l'égalité des chances dans le monde professionnel. Il faut:

* une répartition équitable des tâches domestiques et du travail rémunéré
* des modes de garde externes pour les enfants
* de nouveaux modèles de temps de travail comme la semaine de 4 jours, le topsharing, le jobsharing, etc.
* une répartition et/ou une rémunération équitables du travail de soin
* un engagement associatif / bénévole
* une répartition équitable du temps libre et sa définition
* suffisamment de temps pour prendre soin de soi

Pour obtenir des informations sur les événements organisés par nos clubs dans toute la Suisse, [cliquez ici](https://bpw.ch/fr/Projekte/Equal_Pay_Day/Activites-2024).

N'hésitez pas à attirer l'attention sur nos événements, à y participer vous-même et à en rendre compte. Nous en serons ravies.

**Pour tout renseignement ou interview, veuillez vous adresser à:**

Myriam Heidelberger-Kaufmann, co-présidente BPW Switzerland, 076 831 50 49